



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E172994

VALABLE JUSQU'AU 27/05/2024

ÉDITÉ LE 20/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/12/2017

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 30/03/2021
120 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT NAZAIRE 834 056 533

Siret : 834 056 533 00021

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 44.07203 02

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 108762780001

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 108762780001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : MAILLARD-PORCHER

2 IMPASSE DU PONT NEUF
ZA DU PONT NEUF
44320 ST PERE EN RETZ

Téléphone : 02 40 21 76 78

Fax : 02 40 21 80 95

Portable :

Site Internet :

E-mail : maillard.porcher@orange.fr

Responsabilité légale :
PORCHER YOHANN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	13/04/2023
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	28/05/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/06/2023
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Plombier)	13/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	07/06/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NANTES
Z.I. DE LA VERTONNE
1 TER, AVENUE DE LA VERTONNE
44120 VERTOU

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.